



Motion d'actualité du 23 juin 2021 suite à la pollution au PFOS chez 3M

Plus de 65 000 ouvriers et employés travaillent chaque jour dans la zone portuaire d'Anvers. Le port est ainsi une source de prospérité pour les entreprises, les travailleurs et les habitants de notre pays. La grande majorité de ces travailleurs est également confrontée à des risques industriels pour leur propre sécurité, santé et bien-être.

À l'issue de la deuxième guerre mondiale, la politique était de concentrer les activités industrielles dans le port d'Anvers. L'industrie chimique s'est alors développée à grande vitesse, des raffineries de pétrole ont été construites et, à la fin des années '60, une centrale nucléaire a été implantée à Doel. Toutes ces activités se sont développées dans un rayon de 30 km autour du centre-ville d'Anvers. Non seulement 65.000 travailleurs, mais aussi plus de 1,5 million de personnes sont ainsi exposées à des risques industriels tels que la pollution du sol et des cours d'eau, les émissions de gaz, et le risque d'explosion ou de radiation.

L'emploi est important pour nous, mais la santé publique l'est d'autant plus, car "il n'y a pas d'emplois sur une planète morte". Voilà pourquoi les entreprises et le gouvernement doivent assumer leurs responsabilités. Le profit, la rentabilité et le contentement des actionnaires ne peuvent être la priorité. En tant que FGTB Chimie, nous exigeons que le gouvernement veille à ce que l'homme et la société soient protégés contre les risques éventuels que comportent les activités des nombreuses multinationales dans notre région.

L'opinion publique se soucie à juste titre des riverains de la région et des effets secondaires à court et à long terme causés par la contamination du sol par les PFOS, **mais qui se préoccupe des travailleurs de 3M et des ouvriers de la liaison Oosterweel ?**

Nous exigeons également que des mesures soient prises d'urgence pour protéger la sécurité, la santé et le bien-être de tous ceux qui se trouvent quotidiennement en première ligne : les (anciens) travailleurs de 3M **et** les milliers d'ouvriers qui sont actuellement occupés à construire la liaison Oosterweel.

3M doit immédiatement faire preuve de transparence quant aux effets et impacts actuels et historiques du PFOS sur la santé des travailleurs. 3M doit en assumer la responsabilité à tous les niveaux. Tous les documents et données doivent être divulgués.

Le monitoring biologique et la surveillance médicale de tous les travailleurs actuels et anciens doivent être prévus sans délai. Les effets de décennies d'exposition au PFOS sur les travailleurs doivent être évalués. Une surveillance médicale continue et approfondie avec des institutions et des médecins indépendants doit être réalisée, on ne peut laisser en décider 3M.

En concertation avec le Comité pour la prévention et la protection, et les Inspections du Bien-être au Travail et de l'Environnement, toutes les mesures doivent être prises pour garantir que toute personne présente sur le site de l'entreprise 3M puisse travailler en toute sécurité, sans crainte d'exposition.

Tous les travaux sur les sites de 3M associés aux travaux à la liaison Oosterweel, qui sont donc aussi confrontés aux PFOS, doivent recevoir l'approbation préalable du CPPT et de l'Inspection.

Le principe du "pollueur-payeur" ne peut s'appliquer uniquement à l'assainissement des sols. 3M doit également assumer la responsabilité de tous les dommages pour la santé que les travailleurs actuels et anciens ont subi ou subiront à l'avenir.

En outre, les travaux de la liaison Oosterweel peuvent, quant à nous, seulement être poursuivis si toutes les mesures nécessaires à la sécurité, à la santé et au bien-être des travailleurs sont prises. Et ceci bien évidemment en combinaison avec toutes les dispositions essentielles à la protection de l'environnement, du paysage et des riverains. En cas de non-respect, les travaux de la liaison Oosterweel doivent être arrêtés.

3M aujourd'hui et demain, ce sera qui ?

Une chose est claire pour la FGTB : dans plusieurs entreprises de la région anversoise, il existe des risques de pollution historique de terrains avec des effets inconnus pour l'être humain et l'environnement.

Dans différentes entreprises, on utilise en outre des matières premières chimiques dont l'impact sur l'être humain et l'environnement à l'avenir est seulement partiellement et surtout insuffisamment cartographié.

En tant que FGTB Chimie, nous exigeons que non seulement 3M, mais toutes les entreprises chimiques soient claires et transparentes sur l'ensemble des risques, tant ceux d'aujourd'hui que ceux du passé. La fédération patronale de la chimie essenscia a un rôle important à jouer et doit assumer sa responsabilité.

Les services d'Inspection du Bien-être au Travail et l'Environnement doivent être renforcés et doivent bénéficier de davantage de fonds et de compétences. La FGTB le demande depuis longtemps.

Les compétences du CPPT doivent également être renforcées et élargies.

Au nom de la commission professionnelle chimie, CG Anvers - Pays de Waes

